

HAÏTI OBSERVATEUR



Lè manke gid, pèp la gaye !

VOL. LIII, No. 22 New York : tél. : (718) 812-2820; • Montreal (514) 321-6434; • Port-au-Prince: (011 509) 223-0785 • Paris (33-1)43-63-28-10 28 aout - 4 septembre 2024

Fondé à New York,
cet hebdomadaire est édité
par la société
Haïti-Observateur Group, Inc.
www.haiti-observateur.ca
Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY 11435-6235
Tél. (718) 812-2820
haiti_observateur@yahoo.com
New York: \$1,00
Partout ailleurs : 1,50 \$
Haïti: 20 gourdes
Tél. (718) 812-2820

L'INSÉCURITÉ TOUJOURS PRESQU'OMNIPRÉSENTE À LA CAPITALE HAÏTIENNE

Enfin l'assaut contre les gangs armés bientôt lancé, selon le chef de la MMAS Mais les policiers kenyans restent à faire leur preuve...

Par Léo Joseph

Déjà plus de deux mois depuis le déploiement de la Mission multinationale d'appui à la sécurité, en Haïti (MMAS), les gangs armés continuent d'imposer leur loi sur environ 80 % de Port-au-Prince, la capitale. Nonobstant une pro-

pagande malsaine, bénéficiant d'un financement occulte, voulant faire croire que la situation sécuritaire s'est améliorée, les malfrats n'ont pas changé leurs habitudes. Les kidnappings contre rançon, les braquages, assassinats, viols, vols et autres actes criminels n'ont pas cessé.

La présence des premiers contingents de policiers du Kenya, au nombre de 400, n'a pas tenu en respect les criminels. Bien au contraire, dans de nombreux cas, ils intensifient leurs attaques depuis le mois de mars.

Maintenant le commandant de cette mission, qui vise à enca-

drer les forces de sécurité nationale, dans l'offensive pour décimer les bandits, se croit autorisé à

sibles citoyens, en sus de diriger occasionnellement des attaques

L'INSÉCURITÉ AMBIANTE EH HAÏTI

Les habitants du Grand Sud livrés à eux-mêmes

Les moyens de transport alternatifs comporte aussi de grands risques



Un camion citerne rempli d'essence kidnappé par les gangs.

Par Léo Joseph

La réalité sécuritaire, en Haïti, dont les victimes sont nombreux, présentent des caractéristiques spéciales pour les habitants du Grand Sud, car abandonnés à eux-mêmes par le gouvernement central, depuis plusieurs années, obligés de trouver des moyens de transport alternatifs. Une situation, désormais, devenue la norme, les autorités de Port-au-Prince ayant décidé d'exclure ces départements de la carte administrative d'Haïti.

Suite en page 3



Le commandant de la MMAS Godfrey Otunge



Le nouveau inspecteur général de la Police kenyane Gilbert Massengeli

meurtrières sur des policiers haïtiens, ayant même blessé un offi-

clamer pour bientôt le lancement de l'offensive contre les bandits qui terrorisent, à volonté, les pai-

Suite en page 5

MICHEL MARTELLY SOUS SANCTIONS DES ÉTATS-UNIS

Des voix haïtiennes s'élèvent exigeant qu'ils aillent en prison

Des témoins à charge sortent de leur silence

Par Léo Joseph

Aux États-Unis, après un trop long silence, par rapport à Michel Martelly, un trafiquant de drogue double d'un toxicomane, la Justice américaine s'est prononcée contre lui. Par l'organe du Département du Trésor, le couperet lui tombe dessus. Il est déclaré censuré pour trafic de drogue, blanchiment des avoirs, bâtisseurs de gangs armés et pourvoyeur d'armes, financement et appui à ces derniers.

Si M. Martelly, tremblant dans son pantalon, attend que d'autres châtiments le rattrapent,

il essuie déjà des peines portant sur l'interdiction de contracter des affaires dans ce pays, de traiter



Michel Martelly, un temps pour chaque choss, maintenant c'est le temps de rendre compte.

avec les institutions financières de toutes catégories, y compris le dépôt de comptes dans celles-ci. En vertu des sanctions prises à son encontre tout citoyen américain trouvé en flagrant délit de contracter des affaires quelconques avec lui fera l'objet, lui aussi, de lourdes sanctions.

À entendre la colère de nombreux haïtiens se déchaîner contre lui, il faut conclure que quasiment tout l'univers haïtien, à l'exception de sa femme et de ses enfants, l'attendaient au tournant, à un titre ou un autre. À cet égard, il a affaire à forte partie.

Suite en page 12

HAPPENINGS!

FROM THE DESK OF RAY JOSEPH A double standard by the U.S. in fighting major crimes in Haitian

On August 20, the U.S. Department of the Treasury announced imposition of sanctions on Haiti's former President Michel/Michael Joseph Martelly, for drug trafficking and supporting gang activities in Haiti, now in a chaotic situation, due to the armed bandits who control great swaths of the land, including the capital of Port-au-Prince, reportedly 80% under gang control, according to a United Nations (UN) report. And Pandora's box has been opened.

Since then, the information has made the front pages of the general press and has gone viral on social media outlets. Though applauding the U.S. for its late awakening to the harm that their man Martelly, self-styled "Legal Bandit" has caused the country,

those following Haiti's politics wonder about the double standard used by the United States in dealing with major Haitian drug traffickers.

Interestingly, a video has surfaced where Martelly is being interviewed and he admits, with some flair, that he's been involved in drug trafficking long before he became Haiti's president in 2011-2016. Then he was working for a firm in Florida, and he says they used to "steal trucks full of cocaine" to carry out their business.

Since someone made that video available to me, last Sunday evening, it has been taken off the air. But I confirm that it was the Legal Bandit himself who said he

Continued to page 7

L'INSÉCURITÉ AMBIANTE EH HAÏTI

Les habitants du Grand Sud livrés à eux-mêmes

Les moyens de transport alternatifs comporte aussi de grands risques

Suite de la page 1

En effet, il n'est un secret pour personne que les différents gouvernements qui se sont succédé, aux commandes de la République, n'ont pas su doter la Police nationale d'Haïti de ressources, en

partie dangereuse de la Route nationale no. 2.

Sur ces entrefaites, depuis 2022, les gangs de Martissant ont pris le contrôle de cette route, installant des postes de péages, se substituant effectivement à l'État. Voilà les départements du Sud-

de transporteurs, les voyageurs ont fini par comprendre qu'il faut trouver des moyens de transport alternatifs, pour éviter de s'exposer aux dangers que comporte le transport par terre en traversant le tronçon de Martissant et ses communes adjacentes de la Route Nationale no. 2.

En effet, les habitants, qui ont les moyens, ont opté pour effectuer le voyage par avion. Cela implique faire la correspondance aux Cayes, le chef-lieu du département, en provenance de toutes les autres villes et communes, pour s'embarquer à bord d'un vol à destination de Port-au-Prince. Dans le département du Sud-ouest, les déplacements similaires se font jusqu'à Jérémie, pour se rendre à la capitale.

La voie aérienne n'est pas le voyage idéal

Il n'y a aucun doute que le voyage par voie aérienne n'est pas le moyen idéal de faire le voyage des Cayes et de Jérémie, à destination de Port-au-Prince, qui s'avère onéreux. Aussi la majorité des voyageurs en provenance du Grand Sud ont-ils opté de voyager par terre jusqu'à Miragoâne, Petit-Goâve ou Grand-Goâve pour prendre un bateau à destination de Port-au-Prince. Il y en a qui s'embarquent dans des voiliers disponibles dans des débarcadères situés dans ces communes.

Cela fait des années que les habitants du Grand Sud, toutes catégories confondues, utilisent ces moyens de transport alternatifs. Au fur et à mesure que la voie maritime affiche ses avantages, la majorité des voyageurs font le trajet par mer. Ainsi que ceux qui font le déplacement dans des voiliers.

La sécurité du voyage par mer n'est pas assurée

Par bateau ou par voilier, la sécurité des transports n'est pas toujours assurée. Des hommes d'affaires opportunistes, sans scrupules, voulant profiter de ce nouveau moyen de transport, dont la popularité s'affirme chaque jour, négligent d'observer le protocole de voyage maritime établi par les

autorités. Aussi des embarcations, en violation de telles exigences font naufrage en mer causant la mort de plusieurs passagers. Comme, par exemple, l'accident qu'a fait un bateau qui appartenait à Khawly, en provenance de Jacmel, qui avait fait naufrage avec plusieurs personnes à bord, qui n'ont pas pu être sauvées.

Les personnes, qui voyagent

déroute.

On tant qu'on sache, si les criminels armés sont en mesure de se collecter avec des policiers lancés à leurs trousses, rien ne dit qu'ils puissent parvenir à se mesurer avec la Marine haïtienne, dans le cadre d'un affrontement en mer. Il y a fort à parier, présentement, qu'ils ne peuvent tenir le coup, lors d'un accrochage en



Ce qui reste du commissariat de Martissant.

armes, munitions et véhicules appropriés pour assurer la sécurité des citoyens. Cette situation délibérément entretenue par des politiciens corrompus, se faisant des alliés des gangs armés, ont permis à ces derniers de prendre effectivement contrôle du sud de la capitale, du Portail Léogâne à Merger, et même au-delà. Installés dans quasiment toutes les communes situées au sud de la capitale, les bandits occupent la Route nationale no. 2.

Au fil des mois, ils ont attaqué et chassé les garnisons de presque tous les commissariats de Police, avant de les détruire par le feu ou en les démolissant à l'aide de bulldozers, sans aucune intervention des forces de l'ordre. Au début, les bandits kidnappaient les chauffeurs de véhicules, privés ou de transports en commun, y compris les gros transporteurs. Ceux qui osaient s'y aventurer étaient soumis au régime du kidnapping contre rançon acceptant de verser les sommes d'argent faramineuses exigées ou se faire torturer jusqu'à obtempérer aux demandes des ravisseurs. Finalement, les usagers de la route, constatant que l'État avait adopté de laisser-faire aux criminels, ont fini par éviter d'emprunter cette

est, des Nippes, du Sud et de la Grand'Anse (Sud-ouest) coupés de la capitale, en sus d'une partie du département de l'Ouest (Léogâne et ses environs).

Le transport ainsi paralysé, les passagers et le commerce payent les conséquences

De toute évidence, les passagers n'entendent pas traverser Martissant par terre pour ne pas s'exposer aux caprices des bandits qui, non seulement pratiquent le kidnapping et l'assassinat sur les personnes voyageant dans des véhicules privés, mais aussi bien font le kidnapping en série (chauffeurs et passagers) qui doivent payer séparément et individuellement.

Les commerçants, de leur côté, se voient obligés d'obtempérer aux exigences des criminels, se faisant détrousser au rythme de milliers de gourdes pour avoir la vie sauve et pour garder les marchandises qu'ils transportent. Tout cela s'ajoute aux prix de revient des marchandises, que les hommes et femmes d'affaires sont obligés de passer aux consommateurs.

Après des attaques répétées perpétrées sur leurs véhicules privés, de transport en commun et



En guise de barricades, les bandits déposent des pneus et d'autres objets hétéroclites sur la chaussée, pour bloquer le passage.Δ

par mer sont exposées au danger d'un autre genre, car essayant un manque à gagner sous forme de passagers évitant la Route nationale no. 2, les bandits ont dirigé des attaques sur des embarcations transportant des habitants en provenance du Grand Sud, qui sont exposés aux mêmes traitements que ceux qui se retrouvent sur la Route de Martissant. Les patrouilles déployées dans les eaux, au niveau de ces régions sont trop peu nombreux pour assurer une protection effective aux passagers. C'est pourquoi la police arrive trop souvent sur la scène du crime pour pouvoir appréhender les malfaiteurs.

Toutefois, d'aucuns prétendent que l'arrivée en retard de patrouilles policières serait délibérée, en raison du fait que celles-ci souhaitent d'éviter d'avoir des affrontements avec les bandits, mieux armés qu'elles.

Est-il possible que Les Gardes Côtes laissent l'initiative de la force aux bandits sur la mer aussi ?

C'est un de La Palisse : La Police haïtienne a laissé le monopole de la force, chassée gardée de l'État, dans tous les pays, aux gangs armés, en Haïti. À la lumière des attaques dirigées, avec succès, sur des embarcations transportant des commerçants, rien ne dit que les Gardes Côtes d'Haïti soient en mesure de mettre les bandits en

mer. Le danger reste que, de la même façon que la Police nationale d'Haïti, qui pouvait, il y a seulement cinq ans, tenir en respect les criminels, se retrouve dépassée aujourd'hui, il est aussi possible que, les mêmes causes produisant les mêmes effets, les bandes armées réussissent à dominer les Gardes Côtes également sur mer.

Le gouvernement central s'est mis la queue entre les pattes, laissant le contrôle de la Route no. 2 aux gangs armés, qu'il prenne ses forces à deux mains pour mettre en déroute les bandits sur mer, afin de sécuriser les voyageurs en provenance du Grand Sud qui veulent se rendre à la capitale par voie maritime.

L.J.



HAÏTI-OBSERVATEUR EN LIGNE

En attendant la construction du nouveau site, l'édition hebdomadaire peut être téléchargée : haiti-observateur.ca

Ensuite cliquez sur ARCHIVES, puis choisissez l'édition courante ou celle désirée.

LITTÉRATURE INTERDITE

Et la vague l'emporte sans poésie dans la Poésie

De *Kauss & Kauss, le Saint des Frères Kauss*

Par Daniel Milord Albertini

Je me saisis du droit de *dire*. Au pas de l'hebdomadaire qui héberge. Là, même après cinquante-trois ans d'existence. Un autre des nôtres vient de se lire ainsi : *et terram liberat (et la terre libère)*. Saint-John Kauss est, en sa doubleur, John Nelson, docteur en sa

partageant la passion du père (major Nelson), avec son frère Saint-Valentin Kauss (Valentino Nelson), d'où le duo Kauss & Kauss. Je ne fais pas ici dans la pratique de nécrologue, l'œuvre de John est encore là, si intrigante. Mieux, *St-Kauss* est le spectre découpé de St-John *in* Kauss, il se fédère de *saint en saint* jusqu'à

Kauss. On y retrouve les poursuites du poète, homme de *la Mé taspota*, en l'occurrence Dr Joël Des Rosiers, la polémique de Gary Klang, le témoignage d'Anthony Phelps, les couleurs de *poète* Brézault (Kesler), la polémique amicale de Roger Petit-Frère, les tambours *des loas* de Jacques Nicolas Hilaire, les sciences de

la rue Villeray, à Saint-Michel, une tempête de femmes, les vies nocturnes, la mémoire numérique, les éditoriaux provocateurs, les pas du XVII^e Apôtre (Edgard Goursse), les camets de *meritas* calomnieux, la bourgade de Hinche à la ruralité de Petit-Goâve, la villégiature des Cayes, la crainte des vendredis Kauss, mesures musicales et littéraires haïtiennes, les tunnels de la SEDREN (Miragoâne), le savoir de l'édition, les morts de la radio (oralité contre littérature écrite), la franc-maçonnerie inerte du lieu retiré. Un autre homme. Éric Carénard, collaborateur furtif de Kauss & Kauss, sera visité malgré aux états généraux des arts comme de l'édition pour ses archives matérielles.

Ce sont des intentions qui se conjuguent à la manière de la chronique, elle-même qui prend forme : cinéma, diplomatie, arts de la peinture. Sans échéances comptées.

Le procès de Bertrand, car on est tous deux fous de St-John Perse dont le mouvement surréaliste, dont le vocabulaire et dont le

livre ... Vents, d'où l'ingénieur et la rigueur de la littérature scientifique. En outre, Strauss devient de Kauss malgré Perse de Dag.

Je termine ici en passant par la présence de Castro aussi « toujours fidèle » (Fidel), et l'éditorial de 1996, passant par l'éditorial en duo comme leçon de culture : « *Mesure de notre taille* ». Taille de Kauss & Kauss, aujourd'hui de Kauss en Kauss. Sympathies.

L'heure est aussi de saluer la mémoire de la mère de St-John, partie ce juillet écoulé, à Saint-Michel (Montréal). A-t-elle vu ou su, et, partir préparer à la place du retour ?

Je demande pardon à l'avance aux êtres chers de John Nelson avec l'exonération de Saint-John Kauss, qui se réclame de toute liberté, Valentin m'en est témoin. En fait, l'hebdomadaire salue donc par cette voie Kauss & Kauss renfermé en St-John et St-Valentin. Je le dis souvent ici : cœur sensible s'abstenir, littérature sans balise.

Tout saint mérite, loin de G Cesbron qui les envoie en enfer, sa prière, son canon.

En mémoire de
Dr. John Nelson
1958 - 2024
Exposition et Funérailles
samedi, 31 août 2024

Dr. John Nelson
1958 - 2024

Samedi le 31 août

Complexe funéraire Aeterna
55 rue Gince, St-Laurent, Qc H4N 1J7

Exposition: 9h30 à 10h

Cérémonie funèbre
au même endroit à 10h.

suivi de
l'Inhumation au cimetière
Le Repos Saint-François d'Assise
6893 rue Sherbrooke est,
Montréal, Qc H1N 1C7

Gilles Watson,
directeur funéraire

Services funéraires
ÉTERNITÉ
514 998-5100

annonce funeraire john nelson

matière. Surtout, écrivain prolifique dont la pensée s'est, si souvent, transportée à travers les colonnes de *l'hebdo*. Homme de saisons, d'époques, des traditions et de passions. *De fraternité par filii*, pourquoi ? Naturellement

St-Michel-de-Valentin. *Libera me Domine !*

C'est donc la nouvelle série sans *libera* où Saint-Valentin Kauss dévoile, sans poésie ni brouillard, de belles pages d'intrigues signées de Saint-John

Patrick Charles Ph.D., l'admiration de Bind Patterson, les panegyriques de Flore Domond, les pas de Wil liam Cuzano, les prières des colonnes d'*Haïti-Observateur*, les amitiés de Gérard V. Étienne, les fenêtres de

DE BROSSE & STUDLEY, LLP

Richard A. De Brosse
Attorney at Law

ACCIDENTS * REAL ESTATE MAL-
PRACTICE

182-38 Hillside Avenue (Suite 103)
Jamaica Estate, N.Y. 11432

Tel.: 718-658-3000. Fax 658-658-3187

rdebrosse@QueensLegalPlaza.com

Frantz
Photo & Video Studio

PHONE: 718.953.4990 / 917.513.2118

843 HUNTER AV. (BL. UNION & PARKER)

FRANTZSTUDIO.COM



Weddings, Engagements, Bridal Showers, Baby Showers, Birthday Parties,
Graduations, Communions, Headshots, Enlargements (without negatives),
Photo Restoration, Invitations, Passport photos & much, MUCH MORE!

L'INSÉCURITÉ TOUJOURS PRESQU'OMNIPRÉSENTE À LA CAPITALE HAÏTIENNE

Enfin l'assaut contre les gangs armés bientôt lancé, selon le chef de la MMSA

Mais les policiers kenyans restent à faire leur preuve...

Suite de la page 1

icier de police kenyan, lors d'un affrontement inattendu.

En effet, le général Godfrey Otunge, dont les troupes n'ont pas encore lancé d'affrontement avec les bandits, qui ne se sentent pas encore inquiétés, a déclaré que les malfrats n'auront nulle part où se cacher. Puisque les forces multinationales et les policiers haïtiens sont maintenant dotés d'équipements sophistiqués pouvant leur permettre de s'en prendre, avec succès, aux criminels. Il s'agit de blindés plus robustes, déclarés résistants aux mines et plus adaptés à la guerre anti guérilla. Car entre les Américains et les Français, au moins 34 véhicules blindés ont été livrés aux forces multinationales et à la Police nationale d'Haïti. Signalons que, à peine une semaine après que que *H-O* eut annoncé que l'impossibilité pour les forces de l'ordre des deux pays de lancer une offensive tout azimut contre les criminels s'explique par le fait que les blindés livrés en Haïti ne sont pas dotés de tourelles, les nouveaux véhicules livrés en Haïti sont armés de cette pièce jugées indispensable.

Le Kenya se vante des « exploits » de ses policiers

Bien que l'inspecteur général intermédiaire de la Police kenyan ne soit pas sur le terrain, il a donné des informations relatives à la performance de ses hommes, déployés en Haïti, qu'on dirait même déconcertantes. Gilbert Masengili a déclaré devant la presse de son pays que les policiers du Kenya ont réalisé ce qu'il qualifie d'« avancées significatives ». Aussi a-t-il souligné les points suivants : Reprise du contrôle des infrastructures essentielles; Ouverture des routes essentielles; Retour de milliers d'Haïtiens qui avaient été déplacés.

Ces révélations, impossibles à corroborer, par rapport à la réalité sur le terrain, apparentent à celles diffusées dans l'article fleuve dû à la plume de trois journalistes de « Cable News Network » (CNN), qui faisait, lui aussi, état de la reprise de la vie, dans certains quartiers de Port-au-Prince. Il semble opportun de poser la question de savoir, si le Kenya, soucieux de la mauvaise presse dont ses policiers font l'expérience, d'une manière générale, en Haïti, aurait décidé de donner un coup de pouce, en lançant une version falsifiée de la réalité, par le biais d'un organe

de presse hautement crédibilisé. Une proposition qui ne s'offre pas à bon marché. En tout cas, quoi qu'on dise, ce genre de reportages des trois journalistes de la CNN, dans lequel l'objectivité est cruellement sacrifiée, n'est pas livré pour les beaux yeux des lecteurs. Comme pour donner la réponse à M. Masengili, le Premier ministre Garry Conille, ministre de l'Intérieur, dont le bureau était hébergé, à la primature, depuis son arri-



Le ministre des Affaires étrangères des Bahamas Fred Mitchell

vée au pouvoir, après que le Ministre de l'Intérieur, qui se trouvait au centre-ville, au Bicentenaire, eut été forcé d'évacuer l'immeuble par les gangs armés. M. Conille, en tant que ministre de l'Intérieur, a établi son bureau dans l'immeuble du Grand Quar-



Le Premier ministre intérimaire Garry Conille.

tier général des Forces armées d'Haïti (FAdH), remplaçant ainsi le Ministère de la Défense, qui vient d'être, à son tour, relocalisé au Ministère du Commerce et de l'Industrie.

Un troisième contingent de policiers kenyans annoncé

Ils sont au nombre de 600, le troisième contingent de policiers, dont le Kenya prépare le déploiement, dans le cadre de la MMSA, en Haïti. Cette information a été diffusée dans la presse kenyane, à

Nairobi, le lundi 26 août. Cette dernière fournée rejoindra les 400 autres, arrivés à Port-au-Prince, Haïti, par deux vols, en provenance de la capitale du Kenya, tour à tour aux mois de juin et de juillet. Toutefois, l'arrivée de ce dernier contingent annoncée n'aura pas lieu de si tôt, se trouvant présentement en formation. Recrutés parmi des unités spécialisées, leur période d'apprentissage durera dix-huit semaines, a souligné encore les organes de presse du Kenya. Cela signifie que ces 600 policiers kenyans ne seront prêts pour déploiement qu'à la fin de l'année, voire même au début de 2025, ou même plus tard.

Les policiers des Bahamas s'annoncent aussi

À l'instar du troisième contingent de policiers du Kenya, ceux des Bahamas, inscrits comme faisant partie de la Mission multinationale d'appui à la sécurité, en Haïti, se trouve en phase de pré-déploiement.

En effet, Fred Mitchell, ministre bahamien des Affaires étrangères, parlant au nom du gouvernement, a annoncé le journal *The Tribune*, dans son édition du samedi 24 août, le départ pour Haïti de 150 officiers bahamiens.

« Nous sommes en phase de pré-déploiement », a précisé le ministre, annonçant que le rôle précis des troupes bahamiennes reste à définir, à coup sûr, après que tous les accords soient conclus. M. Mitchell rappelle que son pays a été sollicité pour apporter une expertise en gestion. Aussi, dit-il, un contingent militaire sera déployé sur le terrain.

Mais, en dépit de ces déclarations encourageantes, sans le moindre doute porteuses d'espoirs aux citoyens haïtiens soupirant après un soulagement permanent, par rapport aux criminels, la mise hors d'état de nuire de ces derniers n'est pas pour demain. Puisque, à l'instar des autorités kenyans annonçant le déploiement « prochain » de 600 nouveaux policiers, qui aura lieu probablement à la fin de cette année ou au début de 2025, le ministre des Affaires étrangères bahamien a vite bémolisé les promesses. Aussi a-t-il ajouté cette phrase : « Je ne peux pas indiquer quand la phase de pré-déploiement sera achevée. Cependant, on nous a demandé d'intégrer nos employés à la direction la plus rapidement possible ».

Les Américains et les FAdH

A la lumière de tous les faits jusqu'ici constatés, par rapport au déploiement de la MMSA, qui peine à se concrétiser, faut-il se demander s'il n'existe pas un plan secret d'utiliser celle-ci comme épouvantail, contre les gangs armés, en attendant que les FAdH soient totalement remembrées et mises en condition de se collecter avec les criminels, en aide à la Police nationale d'Haïti ?

La pertinence de cette hypothèse réside dans le fait que, objectivement, la solution kenyane adoptée par les Nations Unies, à l'instigation de l'administration

dans tous les coins et recoins d'Haïti.

Donc, pour avoir contribué à la reconstruction de la Garde nationale d'Haïti, à l'occasion de l'occupation du pays, les Américains ne doivent pas ignorer l'efficacité des militaires haïtiens, dans le cadre du maintien de l'ordre et de la sécurité à l'échelle nationale. Aussi devraient-ils d'assumer le blâme et d'avoir honte d'orchestrer, de connivence avec Aristide, sa disparition, surtout après les avoir remplacés par une force de police corrompue jusqu'aux os. Il semble que Washing-



Des militaires bahamiens en formation, en vue de leur déploiement dans la MMSA pour Haïti

Biden-Harris, a l'allure d'une solution bouche-trou incapable de tenir la route à long terme. Pour des raisons politiques et en termes financiers Dès lors, il est plus que normal de doter Haïti de sa propre Armée, digne de son nom, à tous les points de vue, pour assurer totalement la sécurité du territoire. Car, il faut reconnaître que, non-

ton, sous la houlette de l'équipe Biden-Harris, se penche sérieusement sur la renaissance des FAdH, un acte de repentance, dira-t-on, après avoir péché si cruellement contre le peuple, en la privant de son Armée. Mais se faisant, l'internationale a attaqué le problème par le mauvais bout. En tout cas, les Américains donnent



Wilson Joseph, alias Lanno Sanjou, sous le képi d'un commissaire de police abandonné lors de l'attaque du commissariat de Gressier par les bandits.

obstant les reproches, jadis faites aux FAdH démobilisées par le président Jean-Bertrand Aristide et ses alliés, le grand banditisme commençait à s'implanter en Haïti, sous le gouvernement de ce dernier, en l'absence des militaires haïtiens. Il est aussi opportun de se rappeler qu'en dépit de son faible effectif, elles s'étaient organisées de manière à maintenir sa présence — donc la sécurité —

l'impression de se lancer dans cette aventure, dont ils tiennent le « pays martyr » ignorant, traitant encore les Haïtiens en « enfants mineurs ».

Il est donc important de suivre de près l'évolution du déploiement de la MMSA, se faisant présentement au « compte-gouttes » — mais sur le long terme, contrai-

Suite en page 7

Kreyòl

GRENN PWONMENNEN!

Gade kijan Michèl Mateli vin pi popilè, men pou movèz aksyon !

Li pa t bay tèt li non « Bandi legal » la pou granmesi. Vrèman msye se youn gwo bandi. Finalman, Gouvènman Ameriken an konfime sa. Se depi dat 20 out (dawou) a ke pawòl la pran lari, lè Depatman Trezò Ameriken an te anonse ke msye anba sanksyon pou trafik dwòg ak patisipasyon nan kesyon gang ki met peyi Ayiti tèt anba. Se lè sa a tou nou vin wè kijan msye vrèman po pilè, paske adwat agòch, nan tout rezo sosyo, nan tout gwo jounal, menm nan televizyon, y ap site non Michèl Joseph Martelly. Gen mounn ki pa bliye ajoute non Michael la sou Michèl la, paske antan ke nèg ki nan move zafè, li gen anpil non. Se li menm tou ki te pran non « Sweet Micky » a, lè l te atis ki t ap fè fanatik li yo danse. Pi devan, lè l vin rantre nan trafik dwòg, li pral bay tèt li non « Bandi Legal ». Se pa mwen ki ba l non an. Li menm, pou kont pa l, rekonnèt ki klas mounn li ye.

Enben, kounnye a, se dènye non sa a ki vin met msye nan gwo traka nou tande a. Epi nou pankonnen vrèman kijan tout bagay pral fini. Antouka, se branch nan Depatman Trezò Ameriken an ki anchay sa yo rele « Office of Foreign Assets Control » (OFNAC), ki met koze a deyò madri semèn pase anwo, nan dat 20 out la (dawou).

Nan deklarasyon OFNAC la, nou vin aprann ofisyèlman ke asyen prezidan Ayisyen an nan trafik dwòg, epi se li menm ki dèye plizyè gang k ap opere ann Ayiti, ki vin lakòz peyi a ap sibi tou sa nou konnen an : kidnaping, kadejak sou medam yo san distenksyon, menm sou ti demwazèl ki pankon fòm. Se ansasen adwat agòch, menm ofisyè lapolis pa egzant. Akòz gang ki debake nan zòn yo, anpil mounn kouri kite kay yo pou y al byen lwen nan pwovens pou chape poul yo. San okenn planifikasyon, men se

gang ki vin fòse fè sa k rele « *décentralisation d'Haïti* », avèk tout mounn sa yo ki kite zòn Pò toprens lan, ki anba kontwòl gang a katreven pou san (80%), selon rapò Nasyon Zini.

Èske gwo otorite ameriken yo ka di yo pa t konnen sa « Bandi legal » la t ap fè depi byen lontan ?

Wi, ansyen prezidan Ayiti a, « *Bandi legal* » la, ki te monte opouvwa nan lane 2011, gras a Madan Hillary Clinton, ki te sekretè Deta nan Wachintonn, se gwo trafik dwòg ki fè l rekòlte konbyen milyon dola nou pa konnen. Men tou pou l te ka ope re jan l vle, li te òganize gang ki ta kebe l opouvwa pouwva, petèt pou vitam etènam, tankou sou tan rançois « *Papa Doc* » Duvalier, lè se Tonton-Makout ki t ap opere tankou gang ofisyèl. Pou « *Bandi legal* » la te byen fè travay li, li te gen youn asosye li te met devan. Se te ansyen minis Afè etranjè l la, ki te vin Premye minis tou : Laurent Salvador Lamothe (Lamòt).

Enben se depi le 17 novanm 2022, ke gouvènman Ka nada te met sanksyon ni sou Ma teli, ni sou Lamòt ak youn lòt ansyen Premye minis, Henry Céant. Se lon ofisyèl kanadyen yo, me sye sa yo te nan finanse gang ann Ayiti. Men, gouvènman ameriken an, ki t ap travay ak gou vèman Kanada a sou kesyon sanksyon kont sèten gran Nèg ann Ayiti, pa t reyaji lè sa a. Yo fè kòm si yo pa wè, yo pa tande.

Men nan dat 3 jen 2023, kivedi lane pase, Depatman Deta te met sanksyon sou Lamòt pou kantite milyon dola li te dechèpiye ann Ayiti. Yo te menm mansyonnen 60 milyon nan Fon Petro Caribe a. Akòz sa, gouvènman Ameriken an te di Lamòt pa ka met pye Ozetazini. Sa te fè msye

mal anpil, paske l te di kounnye a li pa menm vizite fanmi l, ki abite isit. Toutfw, Depatman Deta pa t di anyen alega Mateli, ki vòlò pi plis pase Lamòt.

Depatman Trezò ameriken an met kaka chat la deyò

Vwala ke lane sa a, se pa Depatman Deta, men Depatman Trezò, ki rantr nan jwèt sanksyon an. Epi, alapapòt yo fè konnen ke sanksyon an vize lajan Mateli Ozetazi k ap bloke, lajan li fè nan movèz kondisyon, nan trafik dwòg, nan vòlò lajan Petro Caribe, petèt menm nan gwo lajan

dechèpiye plis pase 4 milya dola lajan PetwoCaribe a, mete sou kòb trafik dwòg ak lajan kidnaping.

Alò, gen mounn ki di, men fò w tande lòt pawòl otorite yo di sou kesyon lajan Mateli genyen, osnon sou kesyon lajan an jeneral. Enstitisyon finans, kivedi bank konsa, pa ka fè okenn tranzaksyon ak Mateli. Yo pa ka aksepte pou kite msye vin prete lajan, baze sou depo li gen an bank. Li pa ka nan transfere okenn lajan li gen nan bank Oze tazin al okenn kote aletranse. Epi mounn ki abite nan peyi isit pa ka rantre nan okenn biznis ki gen Mateli ladan l. Nou rele sa bonjan



Michel Mateli, s'pale peche se lanmo, pawòl levanjil.

gang yo fè nan kidnaping. An palan de gang, nou pa ka bliye lè gwoup 400 *Mawozo* a, nan zòn Kwadèboukè te kidnap 17 mi syonnè, 16 Ameriken ak youn Ka nadyen, nan dat 16 oktòb 2021. Se youn milyon dola chèf gang yo te mande pou chak mounn yo te pran yo, ti mounn tou. Byen ke yo te lage kèk apre youn mwa konsa, yo te kenbe la majorite pandan 2 mwa. Pèsonn pa janm konnen konbyen chèf gang yo te touche epi konbyen nan kòb la ki t al nan pòch gwo otorite lakay yo ki finanse gang yo, tankou Mateli.

Antouka, mwen pa fin satisfè ak sanksyon sèlman. Imajine nou ki rezon ki bay pou sanksyon an. Nan deklarasyon nou li, sou rezon yo deklare sanksyon kont « *Bandi legal* » la, m ap ban nou sa m li ann angle, ki parèt apre deklarasyon ki fèt sou sanksyon Mateli a: « *The ultimate goal is not to punish, but to bring about a positive change in behavior.* » Men tradiksyon pa nou an lreyòl : « *Sa n ap vize vrèman se pa pinisyon, men se arive pote youn chanjman pozitif nan fason mounn nan aji nan lavi* ».

Ki chanjman pozitif nou ka atann de youn mounn tankou Mateli, ki te pran pouwva ann Ayiti avèk youn plan byen detèmine: Vòlò lajan Leta san gad dèye. Se konsa, mizisyon tou pòv li te ye, ki te pèdi 3 kay an Florid, paske li pa t ka peye echeyans yo, epi labank tou sezi kay yo. Vwala ke apre l pase 4 lane opouvwa ann Ayiti, de 2011 a 2016, li vin plis pase milyonnè, li milyadè, nan

pinisyon!

Jan mwen wè bagay yo, se bare yo kouri bare rout pou Mate li pa transfere lajan li gen sou non l, swa bay madanm li, Sophia Saint-Rémy Martelly, osnon pitit gason yo a, Olivier Martelly, ki kapab sitwayen ameriken. Pandan n ap pale de konplis, nou pa ka bliye Charles Saint-Rémy, ki gen ti non Kiko, frè Sophia, kivedi bòfrè gwo chef vòlè a. Fòk otorite yo pase pran tout ekip la.

Nou denonse politik paspouki a, kesyon zanmitay nan zafè sanksyon yo

Epi sa fè m rive sou youn pwen enpòtan. Sa yo rele, an franse « *La politique de deux poids et deux mesures* ». An Kreyòl, nou ta ka di : « *Politik paspouki, afè mounn pa* ». Poukisa se sanksyon ase ? Èske p ap gen akizasyon nan Lajistis, pou vin debouche sou arestasyon ak youn kout prizon ? ase souvan lè se kesyon dwòg k ap regle. Mwen p ap ran tre nan youn bann detay, men n ap pase pran 2 ou 3 ka. Pa egzanp, pran arestasyon Guy Philippe (Giy Filip), la, ann Ayiti, nan lane 2017, apre li te fin pase nan eleksyon kòm Senatè La Grandans, men anvan l te prete sèman. Polis federal Etazini te debake ann Ayiti pou arete msye, menote l, epi mete l abò avyon yo pou ateri Miami avè l. Lè msye parèt devan jij nan tribinal, yo kondane l pou l pase 108 jou, osnon 9 lane nan prizon pou trafik dwòg ak

blanchiman lajan. Yo fè youn paspouki pou, li, nan septanm la ne pase, apre l pase 6 zan nan prizon, li te jwenn liberasyon l. Epi menm jan yo te arete l, yo menmen l tounen ann Ayiti. Nan siti yasyon sa a, se pa t kesyon de sanksyon sèlman, jan nou wè l la. Epi se Jocelerme Privert, prezidan gouvènman enterimè 2016-2017 la, ki te bay msye.

Nou ta ka vin sou youn bann lòt ka konsa, men n ap rete sou youn lòt ka ki sanble ak pa Guy Philippe la. Nan dat 17 jen 2003, se prezidan Jean-Bertrand Aristide, ki t oblije renmèt Jacques Beaudouin Kétant bay ofisyè federal, ki te debake ann Ayiti vin arete msye pou trafik dwòg. Msye se monkonpè Aristid, paske se li ki te batize dezyèm pi tit fi Aristid ak madanm ni Miledred. Aristid manke pa t bay msye, men ajan federal yo te me mnase msye. Yo di l si se pa Kétant, se pral ou menm.

Enben Aristid bay Kétant. Nan tribinal Miami, jij la te bay msye youn santans 27 lane nan prizon. Men msye te pase mwatye tan an nan prizon epi l te jwenn liberasyon paske li te koope ak otorite yo. Li te bay 5 lòt otorite ki t ap travay pou Aristid nan kesyon dwòg ki te jwenn arestasyon yo. Epi li te di vrè chè dwòg la ann Ayiti se Jean-Bertrand Aristid li-menm. Men Ameriken pa janm manyen Aristide, ki se youn multi-milyonnè kounnye a, avèk youn fotin ki, selon sa k anrejistre piblikman, monte 800 milyon dola (\$800 000 000,00).

Epi m ap fèmen bwat koze sa a avèk ansyen kapitèn lame, Marc Valmé, ansyen direktè sekirite nan ayewopò entènasyonal Pòtoprens, ki te kondane avi, nan youn tribinal Miami, nan lane 1998, sou 2 chèf akizasyon ki gen pou wè ak konplo pou kite kokayin pase nan ayewopò Pòtoprens la pou vin Ozetazini. Se youn konmès ki te fèt an 1991 rive 1997. Vwala ke msye malad seryezman, li soufri « anemi, sik li byen wo (hypertension), epi maladi nan ren. Li fè avoka l mande pou yo ta fè pa l, gen youn « ti konpasyon » pou li, redui santans li, paske pou sa l te kondane a, pinisyon an pa menm kounnye a. Nad marinad !

Alò mwen di nan kesyon dwòg la, e menm pou patisipasyon nan gang, Etazini nan patipri san gad dèye. Se pa sèlman « *Deux poids et deux mesures* ». Yo fè sa yo vle, selon sa lide yo di yo. Se kapab menm youn kesyon de zanmitay! Men poukisa, Michel/Michael Joseph Martelly, « *Bandi Legal* », di kèk zanmi li pa pè sanksyon, paske li pa kwè sa pral pi lwen pase sa. Zanmi l genyen nan gwo kote ka toujou pran pou li. Enben n ap kale je n pou n wè!

**TiRenm/
Grenn Pwonmennen
raljo31@yahoo.com**



HAPPENINGS!

Continued from page 1

was in drug transaction before he was "elected" Haiti's president in 2011, with full support from then Secretary of State Hillary Clinton, in President Barack Obama's administration. And while he was Haiti's president, Michel Martelly was received at the White House by President Obama.

The gang era began with President Aristide

It's no secret either that while he was president, Martelly organized the gangs, who were the precursors of today's gangs. And he had included gangs that were previously part of President Jean-Bertrand Aristide's private gangs, with units sporting distinctive names, like "Sleep in the Woods Army," "Litt le Maches Ar my," "Sad ham Hussein Army," "Red Army," even the "Cannibal Army," and more. And let's not forget that the Aristide gangs came into existence after the Clinton administration had returned the former priest-turned-politician to Haiti, on October 15, 1994, under the protection of 24,000 U.S. troops, following a two-year golden exile in Washington. Then, on January 6,

1995, Aristide disbanded the Haitian Army and relied on his gangs and the newly UN-formed Haitian National Police (French acronym PNH), which currently is incapable to face Haiti's gangs that have out-matched that force.

I have provided these facts to prove that the current gangs, some of them supported by Martelly, are indirectly a result of U.S. policy regarding Haiti going back quite a few years, especially when the American government and the UN acquiesce to Aristide's destruction of Haiti's Armed Forces in reprisal for the September 30, 1991, coup d'état that toppled him. He could have reformed it, by tossing out the bad oranges, not by throwing out the whole basket of fruits.

What do the sanctions against Martelly mean

Now, about the sanctions imposed on Martelly, let's consider the double standard of the U.S. in dealing with top drug traffickers in Haiti. It's stated that "U.S. financial institutions are prohibited from making loans or providing credit to Martelly." Also, "Any transactions in foreign exchange that are subject to the jurisdictions of the United States and in which Martelly has any

interest are prohibited." More over, "U.S. persons are prohibited from investing in or purchasing significant amounts of equity or debit instruments of Martelly." And get this: "The ultimate goal of sanctions is not to punish, but to bring about a positive change in behavior." (Bold and italics ours)

The U.S. double standard in punishment exposed

Nowhere is it mentioned that Martelly will be charged with wrongdoing, requiring a court appearance where he would be sentenced to jail. That reminds us of the case of Guy Philippe, a former Haitian Army officer and Police Chief who, though elected Senator, but not yet sworn-in, was grabbed, in Haiti, by U.S. federal agents in 2017, and flown to Miami to stand trial for drug trafficking. Hit with a 9-year jail sentence, he was released last year, after six years, and flown back to Haiti, on November 30, 2023.

Another famous case goes back to June 17, 2003, when federal agents flew to Haiti to get Jacques Beaudouin Ketant, President Aristide's partner in drug trafficking. When the president tried to protect Ketant from arrest, the American agents said: "It's either him or

you." Ketant was delivered to them and was flown to Miami, where he stood trial for his involvement in drug trafficking and condemned to 27 years in jail.

He served only half of that sentence, due to his cooperation with the authorities which netted them five other officials in Aristide's entourage that were also tried in the U.S. and condemned to jail. Interestingly, Ketant even denounced Aristide as being the real boss in matters of drug trafficking, because he was paid for allowing passage of the drugs through Haiti from countries further south, like Colombia, shipping to the United States.

But Jean-Bertrand Aristide was never touched. In fact, after being exiled a second time, beginning on February 29, 2004, when he was flown to the Central African Republic, then to Jamaica, and eventually to South Africa, where he remained until 2011, when he returned to Haiti triumphantly, on March 18. At that time, Martelly was still campaigning and, on May 15 of that year, he was sworn into office as Haiti's president, thanks to the U.S.

To be noted, Aristide was never sanctioned for his involvement in drug trafficking, though there's plenty evidence of that. Today, he has joined the ranks of Haiti's oligarchs that he used to criticize, with his fortune pegged at \$800 million. No explanation on how he amassed such wealth on the meager salary of

a Haitian president.

We can't conclude without mentioning another case that shows the double standard, not to say the multiple standards of U.S. policy in matters of drug trafficking in Haiti. Take the case of former Army captain Marc Valmé, security director of the Port-au-Prince international airport, from 1991 through 1997. It's found out that he used his position to allow drug traffickers to ship their cocaine for a fee. He was turned over to the Americans at the end of Aristide's presidency and in 1998, he stood trial in Miami where he was sentenced to life in jail. He's still serving his sentence and was turned down for a review of that sentence, when his lawyer asked for an "act of compassion" for him. On November 20, 2020, the last time he was turned down, Mr. Valmé argued that he's "qualified for a compassionate release" because of the illness he's suffering: "anemia, hypertension, and chronic kidney disease."

Indeed, at this stage, he doesn't represent any danger to society. Why can't he be released after 26 years in jail? Is it justice that other traffickers get their sentences reduced and are out, and a Michel Martelly just get hampered financially. And then keep this man in jail until death! May his plea be heard in the highest circles of this country!

RAJ

raljo31@yahoo.com

L'INSÉCURITÉ TOUJOURS PRESQU'OMNIPRÉSENTE À LA CAPITALE HAÏTIENNE

Enfin l'assaut contre les gangs armés bientôt lancé, selon le chef de la MMAS Mais les policiers kenyans restent à faire leur preuve...

Suite de la page 5

irement aux attentes de la population haïtienne prise en otage par les bandits. Mais surtout d'observer l'attitude des autorités américaines, prenant les décisions à ce sujet sans se soucier d'en instruire le peuple haïtien, pourtant victime de leurs décisions, ou bien de tenir compte du fait de se substituer, avec arrogance, à un peuple indépendant et un pays souverain.

L'insécurité en Haïti : l'état des lieux

Il semble qu'il existe une conspiration ayant pour objectif de donner le change à la communauté internationale, en ce qui concerne la condition sécuritaire en Haïti. Un super-long article par trois auteurs de CNN en donne une version bâtie de toute pièce par ces auteurs, ou bien soumis aux fins de publicité par les commanditaires de ces informations totalement fausses. Les mêmes arguments, encore mensongers, ont été relancés dans la presse kenyane citant les autorités du Kenya. Il semble que les États-Unis, dont l'ambassade, à Port-au-Prince, se fait témoin privilégié, même de tous les cris lancés en Haïti, soient partie prenante de cette propagande. Il est donc curieux que Washington garde un silence coupable, face aux informations rapportées par les trois journalistes de CNN, avant

d'être relancées dans la presse kenyane. Aucun doute ces reportages, inventés de toutes pièces sont destinés à la consommation étrangères, les Haïtiens étant les victimes de ces actes criminels, reconnaissent le caractère mensonger et criminel de tels faits.

Mais, voici, pour l'édification des uns et des autres, l'état des lieux, en Haïti, par rapport à la réalité sécuritaire.

Les routes principales du pays, la Route nationale numéro 2 reliant la capitale à quatre départements, Sud-Est, Nippes, Sud et Sud-ouest (Grand'Anse) et une partie de l'Ouest sont contrôlées par les gangs. Les transporteurs et automobilistes, qui osent s'aventurer sur ces voies s'attendent à verser les valeurs exigées aux postes de péages établis par les criminels, qui viennent d'en doubler les tarifs. La majorité des usagers de la route, surtout ceux du Grand Sud et du Sud-ouest effectuent le voyage en direction de la capitale par air. Ceux des Nippes et du sud du département de l'Ouest font le trajet par mer, se voyant attaquer par les bandits utilisant cette voie.

Même chose pour la Nationale numéro 1, sous l'empire des malfrats, à partir de Carrefour Shaba. Le Premier ministre lui-même et la délégation qu'il dirigeait, ainsi que les membres du Corps diplomatique, qui faisaient partie de sa délégation, n'ont pu faire la route, par terre, pour se

rendre à sa visite qu'il avait planifiée dans le Nord, le 22 août. Il y a déjà plus de trois ans depuis que les bandits font la pluie et le beau temps sur cette route. Il faut souligner que le commissariat de Grossier a été brûlé, puis démoli par les gangsters ajoutés à plus de six autres installations policières abandonnées par l'institution policière, après avoir été attaqués par les bandits. C'est le directeur général de la PNH, Normal Rameau, qui a déclaré que plus de 19 commissariats ont été abandonnés. À noter aussi que les plus grand bidonville de Port-au-Prince, Cité Soleil, se trouve sans commissariat de Police depuis, au moins trois mois.

Il en est de même pour la Route nationale menant vers la République dominicaine, occupée par le gang « 400 Mawozo » dirigé par Wilson Joseph, alias Lannò Sanjou, Au cours de ces quatre dernières semaines, des attaques récurrentes ont été dirigées sur cette zone, qui a culminé à l'incendie suivi de la démolition du commissariat de Ganthier, puis du pillage avant l'incendie de la Douane, ainsi que l'incendie d'un blindé, tombé en panne, qui était garé dans le parking.

En réalité, à part les principales Routes nationales, totalement contrôlées par les malfrats, aucune route d'Haïti, dans les départements de l'Ouest, de l'Artibonite, et même du Centre, n'est à l'abri de gangs. Car ces derniers lancent leurs attaques

quand ils veulent et où ils veulent.

Il faut souligner également que combinant leurs ressources, les policiers haïtiens lancent parfois, avec succès des opérations contre les bandits, qui sont mis en déroute. De telles descentes policières ayant bien réussi, dont l'objet de communiqués émis par le porte-parole de l'institution se croyant autorisé d'exagérer de tels exploits. Dans ces cas, quand deux ou trois bandits sont tués le communiqué de presse fixe le nombre à « de nombreux ».

Mais une descente policière dans le fief des bandits ne signifie pas que cette zone soit sécurisée, car l'institution ne dispose pas d'un effectif suffisant pour lui permettre d'imposer respect aux gangs, de manière à les tenir à distance.

Ce bilan partiel présenté ici n'autorise pas à soutenir l'argument visant à établir des exploits contre les criminels, ni par les policiers du Kenya, ni par ceux d'Haïti. Aussi, la population haïtienne ne va pas se laisser prendre au piège par CNN ou la presse kenyane, se faisant l'écho des autorités kenyanes, pour baisser la garde. La vigilance reste et demeure le mot d'ordre. Se mèt kò ki veye kò !

La paye des policiers kenyans déployés en Haïti en souffrance

Les policiers kenyans déployés en Haïti depuis déjà deux mois attendent encore que soient versées leurs payes. Le gouvernement de leur

pays, à qui incombe la responsabilité de créditer leurs comptes en banque tardent à le faire. Les 400 hommes, arrivés en Haïti en deux groupes de 200 chacun, les mois de juin et de juillet derniers, sont aux abois, ne sachant comment leurs familles restées dans leur pays vont faire face à la rentrée scolaire.

Il semble que les autorités kenyanes aient décaissé le salaire régulier des policiers expatriés, alors que les émoluments spéciaux destinés au personnel qui compose la MMAS tardent à être payés. Ce contretemps affecte le moral de ces policiers, dont certains s'en plaignent ouvertement.

Bien que le dossier de la MMAS évolue délibérément dans la plus grande opacité, il est de notoriété publique que le président du Kenya, William Ruto, hésitait à engager son pays dans cette aventure sans que soit payés les millions qu'avaient offerts les Américains. Il voulait encaisser ces fonds de manière opportune afin de convaincre le Parlement, qui hésitait, des gros avantages que son pays allait bénéficier. Dès lors, les policiers kenyans se trouvant économiquement mal pris en Haïti doivent mettre les pressions sur leur gouvernement.

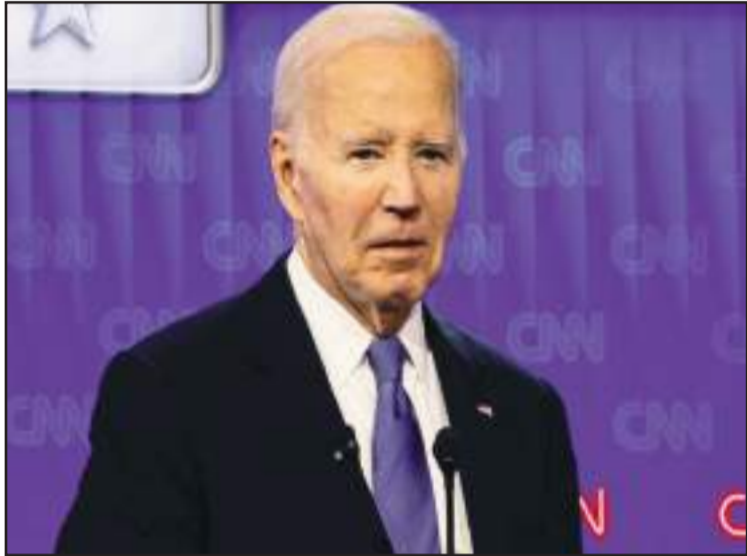
Il faut souhaiter que ce problème trouve une solution à court terme. Autrement, on ne peut pas prévoir comment cela affectera la bonne santé de la MMAS.

L.J.

NOUVELLES BRÈVES ET COMMENTAIRES

Le suivi du congrès des démocrates et ses retombées

On se souviendra que la semaine dernière, on a dû surseoir à l'article qu'on avait entamé, sous le titre « *La Convention Démocrate au centre de l'actualité* », parce que la déclaration du Département du Trésor américain, en date du 20 août, imposant des sanctions à l'ex-président haïtien Michel Joseph Martelly pour son implication dans le trafic des stu-



Le président américain Joe Biden.

péfians ainsi que son appui aux gangs armés retenait notre attention. Et pour cause, car la corruption installée dans les mœurs, ainsi que dans la politique du pays par le trafic de drogue, en sus de la mort et la désolation causées dans les familles par les gangs armés exigeaient que la priorité soit donnée déboires de l'ex-président.

En effet, on s'est attardé sur les démêlés de l'ex-artiste

« *Deux poids, deux mesures* » de l'administration américaine, s'agissant des punitions imposées aux personnalités haïtiennes impliquées, surtout dans le trafic de drogue. Voir aussi, en première page, l'article de l'éditeur, Léo Joseph, à son sujet.

Mais, ce n'est pas seulement « *Le Congrès démocrate* », à Chicago, du 12-15 août, qui retiendra

l'attention cette semaine. Ses retombées, propulsant la candidature de Kamala Harris à la présidence des États-Unis étonnent plus d'un. Aussi l'histoire s'écrit-elle sous nos yeux.

Un défilé impressionnant de personnalités

En effet, durant la convention, on a assisté à un défilé, chaque soir, de hautes personnalités déclarant leur appui à la première femme

fait le déplacement, on citera, d'abord le président en service Joseph « Joe » Biden avec son épouse Jill ainsi que les membres de sa famille. Dès la première soirée, il a dit que parmi les décisions qu'il aura prises, celle de choisir Kamala Harris comme colistier lors de sa campagne, en l'année 2020, a été la meilleure. À souligner que d'autres personnes, tel que l'ex-président Bill Clinton, accompagné de son épouse Hillary, candidate démocrate malheureuse, en 2016, face à Donald Trump, qui se sont joints à la déclaration du président Biden quant au choix de Kamala Harris.

Durant la troisième soirée, l'ex-président Barack Obama et son épouse Michelle étaient parmi les plus ovationnés. Eux aussi déclaraient leur appui à la candidature de Kamala Harris. Et ce ne sera pas la vedette Oprah Winfrey, qui manquera de se faire acclamer en se découvrant devant celle qui fera l'honneur de la nation, Kamala Harris, qu'on ne peut comparer à un Donald Trump, la honte de la nation.

Il faut souligner que pour clore cette soirée, le candidat à la vice-présidence, Tim Walz, gouverneur de l'état du Minnesota, s'est présenté aux citoyens américains comme le père de famille qu'il est, son épouse et ses enfants l'accompagnant, aussi un enseignant, un vétérinaire ainsi qu'un entraîneur (coach) de football, avec certains de ses anciens élèves en uniforme se faisant ovationner aussi.

Comme on devait s'y attendre, la dernière soirée du jeudi, 15 août, était réservée à la première famille en perspective. Ainsi on a vu se défilier l'époux de Kamala Harris, Doug Emhoff, dit « *The Second Gentleman* » des États-Unis, parce que marié à Kamala Harris. D'ethnie juive, il est un autre atout pour la fille d'immigrants acclamée par une écrasante majorité comme la future présidente des États-Unis. Leurs enfants se sont aussi présentés au public. Ensuite, Mme Harris a pris la parole pour remercier l'assistance de l'accueil dont il a été l'objet.

Je ne saurais terminer ce texte sur le congrès démocrate sans souligner un aspect qui a été chaudement acclamé. Nous nous découvrons devant ceux qui avaient pensé à introduire certains personnages républicains qui avaient fait le déplacement pour se déclarer publiquement en faveur de Kamala Harris. Un exemple parmi tant d'autres est celui d'un représentant de l'état de l'Illinois au Congrès américain, Adam Kinzinger, devenu un critique acerbe de Donald Trump, suite au refus de ce dernier d'accepter sa défaite aux élections de 2020, allant jusqu'à mobiliser ses cultistes, le 6 janvier 2021, à entreprendre l'assaut contre le Capitole, haut lieu de la Législature américaine.

Le Congressman Kinzinger, lors de la dernière soirée du con-

grès, eut à dire : « *Le pays avant le parti. En tant que républicain conservateur, je prends la défense du pays et je vote Kamala Harris* ». Puis, s'est adressant aux républicains de partout qui l'écoutaient, ils les invite à faire comme lui aux

d'Arizona).

Puis elle écrit en anglais, ceci, que nous traduisons à votre intention : « *Le groupe de plus de 200 républicains disent qu'une seconde présidence de Trump causera du tort aux citoyens normaux et*



Kamala Harris, vice-présidente des États-Unis et porte-étendard du Parti démocrate aux prochaines présidentielles.

élections de novembre, en vue de « *sauver la nation* » du spectre d'un Donald Trump à la présidence. Félicitations à ce patriote qui dit bien haut ce que beaucoup d'autres pensent.

La ruée des républicains vers Kamala Harris

La position du congressman Kinzinger fait tache d'huile. À noter cet article dans le *Washington Post* du lundi, 26 août, sous la plume de Niha Masih, qui débute par cette manchette que nous

« *affaiblira nos institutions sa créées* ».

La journaliste du *Washington Post* écrit que la lettre en faveur de Harris a été publiée lundi par le journal *USA Today* avec 238 signatures. Les signataires affirment qu'ils voteront pour Harris et son colistier Tim Walz, le gouverneur du Minnesota, « en dépit de certains différends d'ordre politique. Car, l'alternative est tout à fait intenable ! »

À la suite de cette déclaration de ces influentes personnalités



L'ex-président américain Barack Obama.

« *Sweet Micky* », qui s'est proclamé « *Bandit légal* », avec les autorités américaines qui ont fini par lui donner son dû. Cette semaine encore, on revient avec ce dossier dans deux articles, l'un en anglais dans la colonne HAPPENINGS, à la première page, et l'autre, en créole, dans la rubrique GRENN PWONMENNEN, page 6, où l'accent est mis sur la politique de

que l'on voit atteindre la présidence des États-Unis. Et pas n'importe quelle femme, elle est issue de parents d'immigrants, son père d'origine jamaïcaine, et sa mère indienne de l'Inde. Ainsi, elle représente deux ethnies dans ce pays où le genre masculin, Caucasiens de surcroît, domine dans les hautes sphères de la politique.

Parmi les personnalités ayant



Oprah Winfrey

reproduisons en anglais :

« *Hundreds of former Bush, McCain and Romney staffers endorse Harris* ». (Des centaines d'anciens employés supérieurs de Bush, McCain et Romney endossent Harris ». Elle a souligné qu'on ne doit pas oublier que ces Républicains travaillaient pour le président George W. Bush, pour le sénateur Mitt Romney (républicain de l'état d'Utah) et le sénateur John McCain (républicain

tés du Parti républicain, il faut s'attendre à une ruée de républicains se déclarant en faveur de l'équipe Kamala Harris. Alors, la nouvelle page d'histoire de ce pays s'écrira le 5 novembre prochain, quand les citoyens, en grande majorité, feront choix d'une femme, d'ethnie afro-américaine asiatique comme présidente des États-Unis.

Pierre Quiroule II
raljo31@yahoo.com



GRAND OPENING



OPULENT
PHYSICAL THERAPY

SATURDAY AUGUST 3
9AM - 5PM

9602 AVE L(AT 96 ST)
BROOKLYN NY 11236

(917) 873 - 6304
(718) 577 - 8940
(718) 444 - 0473

ÉDITORIAL



Michel Martelly sanctionné, Garry Conille tarde à en prendre ses distances

Désormais, c'est un fait universellement connu, Michel Joseph Martelly a été frappé par le biais du Département du Trésor des États-Unis de « sanctions » par l'administration Biden, pour « trafic de drogue, blanchiment d'argent et appui aux gangs armés ». C'est ce qu'a annoncé cette institution, dans un communiqué diffusé le mardi 20 août 2024, citant l'Ordre exécutif (sigle anglais E.O) 14059 en date du 15 décembre 2021 « (...) Imposant des sanctions aux personnes étrangères impliquées dans le commerce mondial des drogues illicites (...) ».

Comme il a été constaté, cette information a eu l'effet d'une bombe, étant reliée, de manière instantanée, par les journaux à grand tirage, à New York, Washington, D.C., Miami, etc., aux États-Unis, ainsi que dans d'autres pays européens, latino-américains et de la Caraïbe. Sans oublier les médias sociaux, dont les réseaux sont animés par des publicistes et lanceurs d'alerte haïtiens. Pourtant, du côté du gouvernement haïtien, le Conseil présidentiel temporaire (CPT) et le Premier ministre, le silence a duré plus de quarante-huit heures.

En effet, les sept membres du CPT (dont trois n'ont pas autorité de vote) restent terrés dans leur silence. C'est le chef du gouvernement, Garry Conille, lors d'une visite, non annoncée, dite d'évaluation du potentiel économique et touristique du Grand Nord, qui a abordé le sujet des sanctions imposées à l'ex-président Martelly.

Garry Conille n'a pas initié lui-même le sujet, il réagissait aux questions d'un journaliste du Cap-Haïtien, Gérard Maxineau, l'interrogeant sur les sanctions infligées à Michel Joseph Martelly, par les Américains. Aussi a-t-il exprimé son intention d'inviter le « Grand Voisin » à partager les informations relatives à ce dossier avec le gouvernement haïtien. Car, dit-il, il est important que les institutions haïtiennes responsables soient informées, pour qu'à leur tour, elles en instruisent le peuple haïtien à bon escient.

À cet effet, Garry Conille souligne, à l'intention du journaliste : « La population haïtienne a appris, un bon matin, que son ancien président élu a fait des choses assez graves. La population veut comprendre et obtenir des informations détaillées pour appréhender ce qui s'est passé. La responsabilité de l'État, à travers le ministre de la Justice, est de demander aux pays amis d'Haïti de partager avec lui les docu-

ments et les informations permettant de mieux comprendre ce qui se passe ».

Et le Premier ministre intérimaire d'ajouter : « L'une des raisons pour lesquelles c'est un pays ami qui sanctionne, c'est parce que notre système de justice n'est pas fonctionnel. Si notre système de justice était opérationnel, si nous avions pris nos responsabilités pour assurer l'imputabilité, nous n'aurions pas besoin qu'un pays ami impose des sanctions ».

Pourtant, se basant sur les déclarations des autorités américaines déclarant M. Martelly sous sanctions, nos voisins dominicains ont pris le contre-pied des décisions de leurs homologues haïtiens. Car, immédiatement après que les sanctions américaines eurent été annoncées, sans hésitation, l'ancien président de la République dominicaine, Léonel Fernandez s'est prononcé pour le retrait de la « Distinction honorifique » qu'il avait conférée à Martelly, la disant contraire aux condamnations dont est l'objet l'ex-chef d'État haïtien.

Dans de telles conditions, l'ancien président dominicain souligne : « Il est impératif que la République dominicaine se positionne fermement, du côté de la transparence et de la justice en alignant ses actions avec les valeurs que nous défendons ». Pour M. Fernandez, « Maintenir cette Distinction reviendrait à cautionner des actes contraires à ces principes, ce qui pourrait nuire à la réputation de notre nation sur la scène internationale ».

À la lumière de tout ce qui se passe en Haïti, depuis l'entrée en fonction, d'abord, du Conseil présidentiel de transition (CPT) et du Premier ministre Garry Conille, le silence de tous les membres de la présidence tournante se comprend. De même que la réponse en langue de bois donnée par le chef du gouvernement au journaliste capois. Car, au fort du méga scandale ayant impliqué trois membres du CPT, dans une affaire de pot-de-vin, auprès de la Banque nationale de crédit (BNC), le silence est constaté partout. Au contraire, les plus hautes autorités intérimaires sur qui pèsent des soupçons, de toute évidence, crédibles, sont encore au pouvoir, alors que le Premier ministre a mis en disponibilité le lanceur d'alerte. À l'opposé des attentes du pays, d'un côté comme de l'autre, l'unanimité est faite autour du maintien de la conspiration et de l'impunité, dans l'administration publique. Voilà évanouies les illusions entretenues autour des personnalités appelées à diriger l'intérim. On comprend bien pourquoi d'aucuns disent : « Haïti

est foutu ! ».

Sachant, désormais, que tout le gouvernement, tant au niveau de la présidence tournante intérimaire que de la primature, agit et parle d'un même accord, il est donc aisé de comprendre pourquoi Garry Conille se sent bien dans sa peau de se laisser noyauter par Michel Martelly, par le biais de ses hommes et femmes plantés au sein du CPT et de la primature. Dans ce cas, comment peut-on repousser l'idée faisant croire que la mission confiée à Conille par Martelly consiste à aménager son retour aux commandes de la République, afin qu'il continue à bénéficier de l'impunité, face aux éventuelles poursuites qu'il soupçonne devoir essuyer, dans la foulée des dernières sanctions américaines.

Pour ceux qui s'étonnent de la manière dont Garry Conille a répondu à la question du journaliste, en marge de sa mission, au Cap-Haïtien, qu'ils se rappellent que, si ce dernier ne fait pas partie de l'équipe de Michel Martelly, en dépit de ses démêlés avec lui, lors de son départ forcé de l'ex-administration du chanteur du compas, il s'est laissé séduire par lui. Autrement, comment expliquer la présence de tant de personnalités qui lui sont proches dans le gouvernement du Premier ministre intérimaire Garry Conille ? Selon toute vraisemblance, Conille a trop d'affinités politiques et sociales, avec l'ex-président Martelly, pour exercer la fonction de Premier ministre, en Haïti. Si le gouvernement américain sanctionne l'ex-président PHTK, comme il le fait au jour d'hui, on ne peut pas imaginer qu'il tolère les relations de proximité existantes entre M. Conille et Sweet Micky. D'ail-

leurs, il n'appartient pas à n'importe qui de se retrouver sur l'itinéraire d'un chef d'État haïtien, dans le cadre d'une visite officielle, à Washington. Car le jour précédant sa rencontre avec le secrétaire d'État américain, Antony Blinken, Conille devait rendre visite à Martelly, en sa résidence, à Boca Raton, en Floride. Le fait de n'avoir pas publié un communiqué de presse sur son tête-à-tête avec l'ancien président, à cette occasion, signifie qu'il voulait que cette rencontre soit « clandestine ».

Quand on sait que Nesmy Manigat occupe la plus haute fonction, après celle du Premier ministre, au sein du gouvernement de M. Conille, celle de chef de Cabinet; Dominique Dupuy, évoluant dans l'intimité de Laurent Lamothe, qui passe pour le numéro 2 de l'équipe Martelly, à la Chancellerie; les frères Mayard Paul (Gregory et Thierry) comme conseillers connus; en sus d'un nombre inconnu de cette catégorie, il paraît clair que Michel Martelly participe aux prises de décision de la primature. En tout cas, il a tout l'air de participer à la cuisine de la primature dirigée par Garry Conille. Il faut alors poser la question : Pourquoi l'ex-président veut-il, à tout prix, être en position de donner des ordres, au sein du gouvernement haïtien ?

Sur ces entrefaites, comment comprendre que les Américains, imposant des sanctions draconiennes sur Michel Martelly, puissent-ils tolérer que celui qu'ils ont « fait nommer » Premier ministre, en Haïti, chouchoute à ce point ce pestiféré ? Faut-il croire que Washington cautionne l'acoquinement de Conille avec lui ?

HAÏTI OBSERVATEUR		Haïti-Observateur P.O. Box 356237 Briarwood, N Y 11435-6237 Tél. (718) 812-2820
SUBSCRIPTION FORM BULLETIN DE SOUSCRIPTION		
Haïti Haïti-Observateur 98, Avenue John Brown, 3ème étage Hat ou pinceau, Haïti Tél. (509) 223-0782 ou (509) 223-0785	ÉTAT-UNIS <input type="checkbox"/> 48,00 \$ US, pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 90,00 \$ US, pour un (1) an AFRIQUE ET ASIE <input type="checkbox"/> 553,00 FF, pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 1005,00 FF, pour un (1) an CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE Telle classe <input type="checkbox"/> 975,00 US, pour six (6) mois <input type="checkbox"/> \$160,00 US, pour un (1) an EUROPE <input type="checkbox"/> 73 EUROS, pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 125 EUROS, pour un (1) an Par chèque ou mandat postal en francs français	
CANADA Haïti-Observateur Gérard Louis Jacques 514-321-6434 12 Hat OR Canada 12213 Joseph Cassavarié Montréal H3M1C7		
EUROPE, AFRIQUE ET ASIE Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à: Jean Claude Waloum 13 K Avenue Fochettes, Et Et Apt. 44 93310 La Plé St. Denis France Tel. (33-1) 43 63 28 10		
Name/Nom _____ Company/Compagnie _____ Address/Adresse _____ City/ville _____ State/État _____ Zip Code/Code Régional _____ Country/Pays _____		
Tous les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat bancaire.		

EDITORIAL



Michel Martelly under sanctions, Garry Conille is slow to distance himself from him

From now on, it's a fact universally known that Michel Joseph Martelly has been hit with "sanctions" by the Biden administration, for "drug trafficking, money laundering and supporting armed gangs." This was announced by the United States Treasury Department, in a press release issued Tuesday, August 20, 2024, citing Executive Order (E.O) 14059 of December 15, 2021 "... Imposing sanctions on foreign persons involved in the global illicit drug trade . . .")

As observed this information had the effect of a bombshell, being relayed instantaneously by large-circulation newspapers in New York, Washington, D.C., Miami and elsewhere in the United States, as well as in other countries in Europe, Latin America and the Caribbean. Not to mention the social media networks run by Haitian publicists and whistle-blowers. However, the Haitian government, the Temporary Presidential Council (French acronym CPT) and the Prime Minister, remained silent for over forty-eight hours.

Indeed, the seven members of the CPT (three of whom have no voting rights) remain silent. It was the head of government, Garry Conille, during an unannounced visit to assess the economic and tourist potential of the Greater Northern region, who broached the subject of the sanctions imposed on former President Martelly.

Prime Minister Conille did not initiate the subject himself, he was reacting to questions from a Cap-Haïtien journalist, Gérard Maxineau, who asked him about the sanctions imposed on Michel Joseph Martelly, by the Americans. He also expressed his intention to invite the "Big Neighbor" to share information on this issue with the Haitian government. For, he says, it is important that responsible Haitian institutions be informed, so that they can, in turn, inform the Haitian people on the facts.

To this end, Garry Conille points out to the journalist: "The Haitian people learned, one morning, that their former elected president had done some pretty grave things. The population wants to understand and obtain detailed information to understand what happened. The responsibility of the State, through the Minister of Justice, is to ask the countries that are considered friends of Haiti to share with him the documents and information that will enable him to better understand what is going on."

The interim Prime Minister added: "One of the reasons why a friendly country is imposing sanctions is

because our justice system is not functional. If our justice system were operational, if we had taken our responsibilities to ensure accountability, we wouldn't need a friendly country imposing sanctions."

However, based on the declarations of the American authorities stating that Mr. Martelly is under sanctions, our Dominican neighbors went against the decisions of their Haitian counterparts. Immediately after the U.S. sanctions were announced, the former president of the Dominican Republic, Léonel Fernandez, didn't hesitate a minute. He called for the withdrawal of the "honorary distinction" he had conferred on Martelly, saying it was contrary to the condemnations against the former Haitian head of state.

It is imperative that the Dominican Republic take a firm stand on transparency and justice, and also align its actions with the values we uphold," said Mr. Fernandez, who also added: "Maintaining this distinction would be tantamount to condoning acts that run counter to these principles, which could damage our nation's reputation on the international stage".

Considering everything that's been happening in Haiti since the inauguration of the Transitional Presidential Council and naming of Prime Minister Garry Conille, the silence of all members of the rotating presidency is understandable. And so is the tongue-in-cheek response given by the head of government to the Cape journalist. For, at the height of the mega-scandal involving three members of the CPT in a bribe affair at the Banque Nationale de Crédit (BNC), silence is everywhere. On the contrary, the highest interim authorities, on whom hang credible suspicions, are still in power, while the Prime Minister has fired the whistle-blower. In stark contrast to the country's expectations, both branches of leadership are unanimously in favor of maintaining conspiracy and impunity in public administration. Thus, have vanished the illusions surrounding the personalities called upon to lead the interim administration. Understandingly, most people say: "Haiti is done with!"

Now that we know that the entire government, from the troubled interim presidency to the Prime Minister's Office, is acting and speaking with one voice, one can understand why Garry Conille feels comfortable in allowing the infiltration of his administration by Michel Martelly, through his men and women operating in the CPT and in the

Prime Minister's Office. In that case, there's no rejecting the idea that Martelly has entrusted Conille with the task of arranging his return to power, and be able to enjoy impunity, especially as he suspects that he could face prosecution in the wake of the latest U.S. sanctions.

For those who are surprised by the way Garry Conille answered the journalist's question during his hurried mission in Cap-Haïtien, they should remember about his past affiliation with the vaudeville singer. When the latter was president, he resigned his post following heated disagreements. Yet, he's let himself be seduced again. How else does one explain the presence of so many personalities close to Martelly in the government of the interim Prime Minister? In all likelihood, Conille has too many political and social affinities with ex-President Martelly to serve now as Prime Minister of Haiti. If the U.S. government sanctions the former PHTK, Bald Headed Party president, as has been done, we can't imagine that the American leadership would tolerate the close relationship between Mr. Conille and Sweet Micky. Moreover, it's not for anyone to hurdle with a former Haitian head of state, in preparation for an official visit to Washington. Well, the day before Prime Minister Conille was to meet U.S. Secretary of State Antony Blinken, a month ago, he paid a visit to Martelly at his residence

in Boca Raton, Florida. The fact that he did not issue a press release about his tête-à-tête with the former president on this occasion means that he wanted it to be "clandestine."

Consider the following: Nesmy Manigat holds the highest position in Mr. Conille's government after that of Prime Minister; he's Cabinet chief. Dominique Dupuy, an intimate of Laurent Lamothe, who passes for number 2 in the Martelly team, is in charge of the Foreign Affairs Ministry. The Mayard Paul Brothers (Gregory and Thierry), very close associates of Martelly, are prominent advisors of the Prime Minister, and also an unknown number in the same category, it seems clear that Michel Martelly is taking part in the decision-making at the office of the Prime Minister. In any case, indirectly he's part of Conille's kitchen staff and knows what's cooking. The question remains: Why does the former president want, at all costs, to be in a position to give orders within the Haitian government?

In the meantime, how can the Americans, who are imposing draconian sanctions on Michel Martelly, tolerate that the man they indirectly "appointed" as Prime Minister of Haiti is pampering this pestilential individual to such an extent? Are we to believe that Washington condones Conille's cronyism?

HAITI OBSERVATEUR Le journal qui parle la parole

*Haiti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, N
Y 11435-6237 Tél. (718)
812-2820*

**SUBSCRIPTION FORM
BULLETIN DE SOUSCRIPTION**

<p>Haiti Haiti-Observateur 98, Avenue John Brown, 3ème étage Port au Prince, Haiti Tél. (509) 223-0782 ou (509) 223-0785</p> <p>CANADA Haiti-Observateur Gérard Louis Jacques 514 321-6434 19, Rue St. Germain 12213 Joseph-Cassavant Montreal H3M 2C7</p> <p>EUROPE, AFRIQUE ET ASIE Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à: Jean Claude Valentin 13 K Avenue Holdreithe, 81 Rt Apt. 44 93310 Le Pré St. Gervais France Tél. (33-1) 43-63-28-10</p>	<p>ÉTAT-UNIS 1ère classe: <input type="checkbox"/> 48.00 \$ US, pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 90.00 \$ US, pour un (1) an</p> <p>AFRIQUE ET ASIE <input type="checkbox"/> 553.00 FF, pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 1005.00 FF, pour un (1) an</p> <p>CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE 1ère classe: <input type="checkbox"/> \$75.00 US, pour six (6) mois <input type="checkbox"/> \$140.00 US, pour un (1) an</p> <p>EUROPE <input type="checkbox"/> 73 EUROS, pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 125 EUROS, pour un (1) an Par chèque ou mandat postal en francs français</p>
---	---

Name/Nom _____
Company/Compagnie _____
Address/Adresse _____
City/ville _____ State/État _____
Zip Code/Code Régional _____ Country/Pays _____

Tous les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat bancaire



CRISE PERMANENTE DU FOOTBALL HAÏTIEN

Le naufrage du football sous la tutelle de la FIFA et l'inaction de l'État

Par Ricotta Saint il

Haïti, ce pays insulaire des Caraïbes, possède une riche culture sportive où le football tient une place prépondérante. En dépit de nombreux défis, le sport, notamment le football, reste un pilier important dans la vie quotidienne des Haïtiens. Il est, non seulement un vecteur de cohésion sociale, mais aussi une source de fierté nationale. Cependant, l'absence d'une intégration socio politique efficace handicape la valorisation et la structuration de cette passion nationale. Le gouvernement haïtien, depuis des décennies, n'a jamais élaboré de politiques publiques inclusives touchant tous les secteurs de la société, y compris le sport. Cette carence laisse le football et d'autres disciplines sportives évoluer dans un cadre désorganisé, sans directives claires de l'État.

Le manque de contrôle étatique sur le territoire national reflète également un désengage-

ment profond vis-à-vis du sport. L'absence d'une politique publique sportive en Haïti permet à diverses entités d'agir indépendamment, suivant leur propre agenda. Le football haïtien, par exemple, fonctionne sous l'égide de la FIFA, qui se positionne comme son principal partenaire et influenceur. Depuis environ quatre ans, le football haïtien est sous l'emprise de la FIFA, qui a imposé un comité de normalisation, dirigé par un président cubain, dont l'implication réelle dans le développement du football haïtien est questionnable. Ce manque d'intérêt et d'investissement de la part des autorités locales dans le domaine sportif a eu des conséquences désastreuses pour la jeunesse Haïtienne et pour le rayonnement du pays à l'échelle internationale.

Le désintérêt de l'État haïtien pour le sport en général a engendré une situation chaotique au sein des fédérations sportives. La majorité d'entre elles ne survi-

vent que de nom, incapables de répondre aux attentes des athlètes et du public. Certaines fédérations tentent de s'en sortir, mais se heurtent à des obstacles insurmontables. Parmi toutes, la Fédération haïtienne de football (FHF) a été celle qui a offert le plus d'opportunités aux jeunes, et qui a contribué à la visibilité internationale du pays. Malgré un certain nombre de succès, au cours des dernières années, ces avancées n'ont jamais été soutenues de manière structurée par l'État. Cette absence de soutien étatique est l'une des raisons pour lesquelles le football haïtien se trouve aujourd'hui en pleine déchéance.

Trois ans après l'instauration du Comité de normalisation, le football haïtien continue de sombrer dans une crise profonde. Le gouvernement haïtien, pourtant responsable, reste indifférent à cette situation. Un État digne de ce nom aurait déjà interpellé la FIFA et le Comité de normalisa-

tion pour rendre des comptes sur l'état actuel du football en Haïti. Il aurait dû remettre en question l'efficacité de ce comité, surtout en ce qui concerne l'organisation des élections pour la mise en place d'un nouveau comité exécutif à la tête de la FHF. Au lieu de cela, le laxisme et l'inertie continuent de prévaloir, laissant la jeunesse haïtienne sans espoir de voir un jour un renouveau dans le domaine du sport.

Face à cette ingérence flagrante de la FIFA et au laisser-aller du Comité de normalisation, il est impératif que l'État haïtien prenne enfin position. L'heure n'est plus aux discours, mais à l'action. Le gouvernement doit exiger des comptes et prendre des mesures concrètes pour redresser la situation actuelle du football haïtien, qui se détériore jour après jour. La FIFA ne devrait plus être autorisée à agir comme bon lui semble, sans aucune surveillance ou intervention des autorités locales. Il est crucial

que le processus devant aboutir à l'élection d'un nouveau Comité exécutif soit enclenché sans délai, pour redonner une gouvernance légitime et stable au football haïtien.

À trois mois de la fin du mandat du Comité de normalisation, il est incompréhensible que rien n'ait été fait pour lancer ce processus électoral. Il est inconcevable que, cette année encore, le Comité de normalisation puisse échouer sans en assumer les conséquences. La FIFA ne pourra plus justifier cet échec en se cachant derrière ses représentants, qui n'ont rien accompli pour le redressement du football en Haïti. Il est temps que la Fédération de football soit libérée de cette tutelle étrangère et retrouve son autonomie, avec un gouvernement haïtien pleinement engagé pour soutenir et développer le sport, pour le bien de sa jeunesse et pour la fierté de toute la nation.

R.S.

MICHEL MARTELLY SOUS SANCTIONS DES ÉTATS-UNIS

Des voix haïtiennes s'élèvent exigeant qu'ils aillent en prison

Des témoins à charge sortent de leur silence

En tout cas, bien que je soit personnellement en droit de lui jeter la pierre, je laisse aux autres le soin de lui régler ses comptes. Je pense trop de foudres vont s'abatre sur lui pour que j'ajoute ma voix à ceux qui prononcent l'anathème contre lui. Je n'ai aucun doute qu'il en aura pour son compte et que trop de gens s'alignent pour porter témoignage contre lui.

Pour ma part, je souhaite ardemment que la Justice, n'importe laquelle, lui mette la main au collet pour les abus qu'il a faits contre le Fonds PetroCaribe.

Oui, au pouvoir, avec Laurent Lamothe, il a puisé à détourné des fonds provenant du brut livré à bon compte à Haïti, par le Venezuela, pour financer les procès qu'ils (Laurent Lamothe, Oli vier Martelly et quelques autres affidés) qu'ils ont intentés contre moi et *Haïti-Observateur*. Dans leur jugeote, des procès en série lancés contre le journal et moi allaient se traduire en faillite pour l'équipe d'*H-O* et la « paix éternelle » pour ces corrompus et corrupteurs doublés de dilapidateurs de fonds publics et d'escrocs au

détriment de l'État, qui avaient perdu leur sommeil, en raison des accusations permanentes dont ils



Sophia Saint-Rémy Martelly, associé indéfectible de Michel.

étaient victime de la part d'*H-O*.

Manifestation à Miami pour exiger l'arrestation de Martelly

Bien que les sanctions prises par le gouvernement contre Michel Joseph Martelly, dont le nom d'artiste est Sweet Micky, soient accueilli favorablement, la grande

majorité pensent qu'un trafiquant endurci comme cet homme, propulsé à la présidence d'Haïti par le gouvernement américain lui-même, par l'entremise de l'exsecrétaire d'État américain Hillary Clinton, ne doit pas continuer à courir, tandis que d'autres Haïtiens ayant commis les mêmes actes ou moins graves ont été condamnés à la prison, aux États-Unis.

C'est l'organisation appelée «*Veye Yo*», créée par le défunt père Gérard Jean-Juste, qui a organisé un sit-in, dimanche, au pied de la statue de Toussaint Louverture trônant au coin de la 62^e rue et North Miami Avenue, à Little Miami (Miami) dont l'objectif consiste à porter les autorités américaines à procéder à l'arrestation de M. Martelly, pour qu'il soit jugé pour les crimes qu'il a commis.

Ce mouvement, lancé par Jean Ténor, un activiste politique haïtien, a évoqué le cas de deux ex-présidents, Juan Orlando Hernandez qui a été condamné, au mois de juin, à 45 ans de réclusion. Et celui de Manuel Antonio Noriega. Condamné à 40 ans

d'emprisonnement, il fut extradé en France après avoir purgé 20 ans en prison, aux États-Unis. À l'âge de 77 ans, rappelle Ténor, Manuel Noriega fut extradé à son pays, le Panama où il fut encore



Olivier Martelly, tel père, tel fils.

condamné à sept ans.

Ces informations relatives au sit-in du dimanche, à Miami, ont été diffusées par le journal en ligne HRI News, édition du 28 août.

Les témoins à charge contre Martelly sont

prêts à témoigner

Si les Américains imposent des sanctions sur Michel Martelly l'accusant, entre autres, de trafic de drogue et de blanchiment d'argent, c'est dire qu'ils sont en possession des preuves. Des agents de la Drug Enforcement Administration (DEA) n'ignorent pas que Sweet Micky était un baron de la drogue. Cela pour dire que les témoins sont disponibles au niveau des agents américains responsables de l'application de la loi.

Par ailleurs, Mario Andrésol, membre des FADH démobilisées, qui a continué sa carrière à la PNH, avant de devenir le directeur général de l'institution, représente un «*trésor d'informations*» relatives à la carrière de trafiquant de drogue de M. Martelly.

Selon des confidences faites à l'auteur, par M. Andrésol, Michel Martelly était un distributeur de cocaïne pour le compte du cartel. M. Andrésol a précisé qu'il avait son propre marina et différentes pistes d'atterrissage pour réceptionner la cargaison en provenance de Colombie.

L.J.